

# Utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages de pied - Hors CARSAT

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

TRIHOM  
Karine LALLIER  
05.57.32.78.85  
g-orn-inscription-braud@trihom.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription directe ou par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Comprendre et écrire le français Bénéficiaire  
d'une aptitude médicale aux travaux en  
hauteur

### Prérequis pédagogiques :

Comprendre et écrire le français Bénéficiaire  
d'une aptitude médicale aux travaux en  
hauteur

Contrat de  
professionnalisation  
possible ?

Non

## Objectif de la formation

Se situer et être acteur de la prévention des risques. Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied. Utiliser un échafaudage de pied en sécurité.

## Contenu et modalités d'organisation

Les rôles et responsabilités des différents acteurs Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation. Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent. L'exploitation de la notice du fabricant. Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité. La vérification journalière de l'échafaudage

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

| Numéro<br>Carif | Dates de formation             | Ville        | Organisme de formation | Type<br>d'entrée | CPF             | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|--------------|------------------------|------------------|-----------------|-----------|
| 00555709        | du 13/01/2025 au<br>31/12/2025 | Reignac (33) | TRIHOM                 |                  | Non<br>éligible | FPC       |